



Diplôme d'Université d'Art-Thérapies

<p>Compétences acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les bases en matière de psychopathologie clinique et de l'expression, de psychothérapies médiatisées et comparées, de théorisations des processus artistiques / esthétiques / créatifs individuels et groupaux. • Appliquer des principaux modèles théorico-cliniques en art-thérapie. • Mettre en œuvre des outils méthodologiques et des stratégies d'intervention. • Conduire des séances d'art-thérapies référés aux référentiels de bonnes pratiques. • Repérer les processus de changement et transformation avec des outils adaptés. • Capacité à intervenir en fonction des diverses difficultés d'un groupe ou d'un individu. • Adapter sa pratique art-thérapique aux publics rencontrés. • Conduire des séances d'ateliers d'art-thérapies en individuel, groupe et institution. • Analyse des phénomènes transférentiels et/ou d'alliance aidante et/ou conflictuels individuel, en situation duelle, de groupe et d'équipe. • Organiser l'évaluation de ses pratiques professionnelles. • Utiliser les outils de recherche documentaire et de formation continue professionnelle.
<p>Objectif de formation</p>	<p>L'objectif général de ce D.U. est de délivrer une formation pluridisciplinaire, inter-disciplinaire et trans-disciplinaire en s'étayant, sans exclusive, sur l'ensemble des théorisations, des travaux/résultats de recherches (fondés sur des preuves) afin de transmettre des compétences pour exercer des activités et pratiques d'art-thérapies auprès de différents publics en libéral et/ou institutions.</p> <p>Plus spécifiquement, ce D.U. vise à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les connaissances de base en matière de psychopathologie clinique et de l'expression, de psychothérapies médiatisées et comparées, théorisations des processus artistiques/créatifs individuels et groupaux ; L'appropriation des principaux modèles théorico-cliniques en art-thérapie ; - L'acquisition d'outils méthodologiques et de stratégies d'intervention (<i>bloc de compétences : "évaluation de la personne"</i>) ;